REPUBLIQUE FRANCAISE

RIOM LIMAGNE ET VOLCANS (PUY-DE-DOME)

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBÉRATIONS du CONSEIL de COMMUNAUTE D'AGGLOMÉRATION

Délibération n°13.05

L'AN deux mille vingt-quatre, le mardi 09 avril, le conseil communautaire, convoqué le 03 avril 2024 s'est réuni à Ennezat, Salle Espace Culturel, à 18 heures 30 minutes, sous la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

Effectif légal du conseil communautaire : 60

Nombre de conseillers en exercice : 60

Nombre de conseillers présents ou représentés : 57

Nombre de votants : 55

(M BONNICHON Frédéric, M CHAUVIN Lionel, ne prennent pas part au vote)

Date de convocation : 03 avril 2024

Date d'affichage de la liste des délibérations : 17 avril 2024

<u>Objet</u>: Compte administratif 2023: Budget annexe « Zones économiques »

PRESENTS

Mme ABELARD Nathalie, M AYRAL Jean-Paul, M BELDA José, Mme BERTHELEMY Hélène, M BIGAY Bertrand, M BONNICHON Frédéric, M BOUCHET Boris, Mme CACERES Marie, M CARTAILLER Philippe, M CHASSAGNE Eugène, M DE ABREU Jérôme, Mme DE MARCHI Véronique, M DEAT Alain, M DERSIGNY Eric, M DUBOIS Gérard, M DUCHÉ Dominique, Mme DUPONT Laurence, M GAILLARD Philippe, M GAUTHIER Patrice, M GRENET Daniel, M GRENET Roland, M HEBRARD Jean-Pierre, M JEAN Daniel, Mme LAFARGE Anne-Catherine, M MAGNET Fabrice, M MAGNOUX André, Mme MARTINHO Corinne, M MELIS Christian, M MESSEANT Jean-François, M MICHEL Didier, Mme MOURNIAC-GILORMINI Virginie, M PECOUL Pierre, Mme PERRETON Régine, M PONCÉ Stéphane, M RAYMOND Vincent, M RAYNAUD Jean-Louis, M REGNOUX Marc, M RESSOUCHE Bruno, Mme ROUSSEL Sandrine, Mme VAUGIEN Evelyne, M VERMOREL Pierrick, M VILLAFRANCA Grégory, titulaires.

M DAIN Denis, Mme GRENIER Arlette, suppléants.

ABSENTS EXCUSÉS:

Absents représentés ou suppléés :

- M AGBESSI Eric a donné pouvoir à M DUBOIS Gérard.
- M BEAURE Nicolas a donné pouvoir à M MELIS Christian,
- M CHANSARD Gérard a donné pouvoir à M PONCÉ Stéphane,
- M CHASSAING Pierre a donné pouvoir à M PECOUL Pierre,
- M CHAUVIN Lionel a donné pouvoir à M BONNICHON Frédéric,
- M DESMARETS Pierre a donné pouvoir à M RAYNAUD Jean-Louis,
- -Mme GRENET Michèle *a donné pouvoir à* Mme BERTHELEMY Hélène, -Mme HOARAU Catherine *a donné pouvoir à* M HEBRARD Jean-Pierre,
- -Mme NIORT Nathalie *a donné pouvoir à* M BOUCHET Boris,
- Mme PIRES-BEAUNE Christine a donné pouvoir à M DE ABREU Jérôme,
- M ROUGEYRON Denis a donné pouvoir à Mme DE MARCHI Véronique,
- M THEVENOT Laurent a donné pouvoir à Mme DUPONT Laurence,
- Mme VEYLAND Anne a donné pouvoir à Mme VAUGIEN Evelyne,
- M BARBECOT Jacques, conseiller communautaire unique de Pulvérières, remplacé par Mme GRENIER Arlette, conseillère communautaire suppléante,
- -M IMBERT Didier, conseiller communautaire unique de Clerlande, remplacé par M DAIN Denis, conseiller communautaire suppléant.

Absents:

- M BOISSET Jean-Pierre,
- Mme PANIAGUA Murielle,
- M WEINMEISTER Nicolas.

<> <> <> <> <> <> <> <> <> <> <> <> Secrétaire de Séance : M RAYNAUD Jean-Louis

Accusé de réception en préfecture 063-200070753-20240409-DEL202404091305-DE Date de télétransmission : 22/04/2024 Date de réception préfecture : 22/04/2024

Rapport n°13.05 – Compte administratif 2023 : Budget annexe « Zones économiques »

Conformément à l'article L. 2121-14 du code général des collectivités territoriales :

- M Frédéric BONNICHON, ainsi que M Lionel CHAUVIN qui lui a donné pouvoir, ne participent pas au vote des comptes administratifs 2023 ;
- M Pierre PECOUL est désigné Président pour le vote des comptes administratifs 2023.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2121-14, L. 1612-12 et suivants,

Vu l'arrêté préfectoral n°20240538 du 02 avril 2024 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans (RLV),

Vu la délibération n°20230131.05 du conseil communautaire du 31 janvier 2023 portant approbation du budget principal 2023 et de ses budgets annexes,

Vu la délibération n°20230704.30 en date du 4 juillet 2023, portant décision modificative n°1,

Vu la délibération n°20230926.25 en date du 26 septembre 2023, portant décision modificative n°2,

Vu la délibération n°20231114.14 en date du 14 novembre 2023, portant décision modificative n°3,

Considérant le rapport de présentation du compte administratif 2023 et le résumé du compte administratif 2023, annexés à la présente, ainsi que le compte administratif du budget annexe « Zones économiques » présenté à l'assemblée,

Considérant que le contrôle simultané et réciproque des comptes de gestion 2023 avec les comptes administratifs présentés au conseil communautaire permet de constater leur exacte concordance, Considérant l'avis du bureau communautaire du 02 avril 2024,

Le conseil communautaire, sur proposition de Monsieur le Vice-Président délégué aux finances et à l'administration, et à la majorité (9 contres : M AGBESSI Eric qui a donné pouvoir à M DUBOIS Gérard ; M BOUCHET Boris ; M DE ABREU Jérôme ; M DEAT Alain ; M DUBOIS Gérard ; Mme NIORT Nathalie qui a donné pouvoir à M BOUCHET Boris ; Mme PIRES-BEAUNE Christine qui a donné pouvoir à M DE ABREU Jérôme ; M RESSOUCHE Bruno ; M VILLAFRANCA Grégory), décide :

- D'approuver le compte administratif 2023 Budget annexe « Zones économiques » de Riom Limagne et Volcans ;
- De donner quitus à Monsieur le Président ;
- D'approuver la sincérité des opérations comptables traduites dans les comptes administratifs de l'ensemble des budgets.

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

Pour extrait conforme. A Riom, le 10 avril 2024

Le Président

Frédéric BØNNICHON

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'Agglomération, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre et qu'un silence de deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même Tribunal Administratif dans un délai de deux mois. (Articles R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative et L.231-4 du Code des Relations entre le Public et l'Administration).

NMUNAC

Riom

Limagne

Accusé de réception en préfecture 063-200070753-20240409-DEL202404091305-DE Date de télétransmission : 22/04/2024 Date de réception préfecture : 22/04/2024

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	Α

Nombre de membres en exercice : 60 Nombre de membres présents : 2 44 Nombre de suffrages exprimés : 25 VOTES :

Pour : Ø 46 Contre : Ø 9 Abstentions : 0

Date de convocation : 03/04/9014

Présenté par Le le Président (1), A Ennezat, le 09/04/2024

Délibéré par l'assemblée le Conseil Communautaire (2), réunie en session ordinaire A Ennezat, le 09/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Communautaire (2),(3),



ABELARD Nathalie		1
AGBESSI Eric	, pouvoir à G. DuBois	Aa
AYRAL Jean-Paul		
BARBECOT Jacques	resiphecé per A GAENIER	Re Adlus
BEAURE Nicolas	pouvoit à C. MEUS	
BELDA José		12
BERTHELEMY Hélène		Heal
BIGAY Bertrand		3.5
BOISSET Jean-Pierre		
BONNICHON Frédéric		
BOUCHET Boris		Mondot3
CACERES Marie		
CARTAILLER Philippe		1
CHANSARD Gérard	poular à 8, PONEE	To A
CHASSAGNE Eugène		Campy
CHASSAING Pierre	power à P. PCCOUL	
CHAUVIN Lionel	pource à F BONNICHON	
DE ABREU Jérôme		0
DE MARCHI Véronique Accusé de réception en préfecture		4 de
Accusé de réception en préfecture 063-200070753-20240409-DEL2024 De l'étransmission : 22/04/202 Daile de réception préfecture : 22/04/	104091305-DE 14 1/2024	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	Α

DESMARETS Pierre , powers & IL RAYNAUD	
DUBOIS Gérard	4
DUCHE Dominique	The state of the s
DUPONT Laurence	
DÉAT Alain	0
GAILLARD Philippe	22
GAUTHIER Patrice	
GRENET Daniel	Jus
GRENET Michèle pouce à H. BORTHELEMY	To feet
GRENET Roland	tene
HEBRARD Jean-Pierre	THE
HOARAU Catherine poince: & IP HEBRARD	Fell
IMBERT Didier respects por D DAIN	
JEAN Daniel	Tray
AFARGE Anne-Catherine	de
MAGNET Fabrice	
MAGNOUX André	4
MARTINHO Corinne	
MELIS Christian	101
MESSEANT Jean-François	() luly
MICHEL Didier	1 Al Chel
MOURNIAC-GILORMINI Virginie	
NORT Nathalie pouvoir à 8 BOUCLET	810 Jourha
PANIAGUA Murielle	nu!
ECOUL Pierre	1
PERRETON Régine	Jund
PIRÈS BEAUNE Christine pouce à 2 DE ABREU	5/
PONCÉ Stéphane	
AXMUSTO récontenten préfecture 063-200070753-20240409-DEL202404091305-DE Date de tieftransmission : 22/04/2024 Date de réception préfecture : 22/04/2024	

RIOM LIMAGNE ET VOLCANS - ZONES ECONOMIQUES - CA - 2023

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	Α

RAYNAUD Jean-Louis		
RESSOUCHE Bruno		//
ROUGEYRON Denis	poeraic à V. DE MARCHI	AUG
ROUSSEL Sandrine		36/
RÉGNOUX Marc		
THÉVENOT Laurent	pouvoir é c. Digott	Plo DA
VAUGIEN Evelyne		Olix. 11
VERMOREL Pierrick		0.22
VEYLAND Anne	power & E. VAUGIEN	CAR
VILLAFRANCA Grégory		
WEINMEISTER Nicolas		

Certifié exécutoire par Le le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

- (1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».
- (2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Riom Limagne et Volcans

Accusé de réception en préfecture 063-200070753-20240409-DEL202404091305-DE Date de télétransmission : 22/04/2024 Date de réception préfecture : 22/04/2024